

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le cinquième conseil municipal de l'année 2023 se tiendra le vendredi 9 juin 2023 en Mairie à partir de 18h.

Il sera consacré exclusivement à la désignation des 15 délégués titulaires et 5 suppléants appelés à faire partie du collège électoral chargé d'élire les sénateurs.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.